

La ville de Saint-Hubert, par exemple, qui a un budget municipal de \$2,274,400 doit payer, seulement en intérêt sur sa dette, \$1,015,866.

La municipalité de Ville d'Anjou, qui a un budget de \$4,976,081, doit consacrer 64.9 p. 100 de son budget uniquement au remboursement de l'intérêt. En effet, elle doit payer \$3,229,623 d'intérêt. Et il en est ainsi pour la plupart de nos municipalités du Québec.

La ville de Trois-Rivières-Ouest, par exemple, sur un budget de 690 millions, doit payer 57.4 p. 100 de son budget en intérêt seulement, soit \$396,385.

Et il en est ainsi pour à peu près toutes nos municipalités du Canada.

J'aurais voulu déposer à la Chambre un tableau des emprunts contractés par l'Hydro-Québec l'an dernier, tableau extrêmement important. Dans une seule année, l'Hydro-Québec a emprunté 282 millions, dont 50 aux États-Unis, le 15 juillet 1969, 27 en Allemagne, le 1^{er} septembre 1969, 25 au Canada, le 15 octobre 1969, 20 en Europe, le 15 octobre 1969, 50 aux États-Unis, le 15 décembre 1969, 50, le 1^{er} février 1970 et 60, le 15 mars 1970.

En examinant ces chiffres, on constate que l'Hydro-Québec doit s'endetter tous les 15 jours, d'une somme d'environ 25 millions de dollars.

En prenant connaissance de ces chiffres, on constate que certaines municipalités paient une très grosse part de leur budget en intérêt sur leurs dettes.

Dans la seule ville de Châteauguay, par exemple, trois comptes de banque rapportent, en intérêt seulement, à la même banque, la somme de \$315,000 par année. Les deux villes de Châteauguay doivent à la même banque la somme de 1 million de dollars, à un taux d'intérêt de 9½ p. 100. La Commission scolaire régionale d'Youville, dans la circonscription de Châteauguay, doit \$1,700,000, à 8 3/4 p. 100. Quant à la Commission scolaire de Châteauguay, elle doit \$881,000 à 9½ p. 100, ce qui fait une dette de \$3,581,000, qui rapporte à la banque \$315,000 par année. Il ne faut qu'un personnel très restreint pour écrire trois chiffres différents dans les trois comptes de banque.

Trois cent quinze mille dollars ont été gagnés par l'inscription de trois chiffres dans les livres de banque, relativement à trois comptes. Cela contribue à l'endettement des contribuables de Châteauguay.

La même situation existe dans toutes les villes et au sein des commissions scolaires de la province de Québec et de toutes les autres provinces du Canada.

La fabrication de l'argent du crédit par les banques est le plus beau «racket» légal au

[M. Rondeau.]

monde, et ce «racket» étouffe tous les corps publics.

En Inde, on crève de faim en adorant les vaches sacrées au lieu de les manger. Au Canada, on se fait écraser sous le poids des dettes publiques, en adorant le veau d'or et d'argent.

Bien que l'on croie que notre civilisation est beaucoup plus moderne et supérieure à celle de l'Inde, nous ressemblons étrangement aux Indiens en adorant le veau d'or et d'argent.

Notre régime financier d'endettement est un baril vide sans fond que les provinces, les municipalités et les commissions scolaires essaient de remplir, mais qui sert à engraisser ceux qui créent l'argent de rien et qui saignent le peuple. Au Canada, la dette publique totale est de 57 milliards 564 millions de dollars. Nous payons donc, en moyenne, 5 milliards de dollars en intérêt annuellement, ce qui signifie que chaque Canadien paie \$250 et chaque famille, \$1,000 par année.

Si nous adoptons la motion présentée par l'honorable député de Champlain, nous éviterions tous ces paiements et le peuple canadien épargnerait 5 milliards de dollars par année en intérêt, prix de l'inscription de chiffres dans des comptes de banque.

Il y a quelques mois, la Commission des autoroutes du Québec disait, dans son rapport, que dans la province de Québec, après 400 ans, nous n'avons que 155 milles d'autoroutes, lesquels ont coûté à la province au-delà de 400 millions, ce qui représente un coût moyen de 2.5 millions de dollars par mille. Cela comprend l'autoroute des Cantons de l'Est, longue de 70 milles, celle du Nord, celle des Laurentides, de même que celle qui relie Montréal à Joliette.

L'an dernier, le rapport de l'Office des autoroutes donnait les chiffres suivants: Nous avons perçu, en droits de péage, la somme de 7 millions de dollars, alors que nous avons payé en capital seulement 2 millions et 19 millions en intérêt. Nos recettes se chiffraient à 7 millions, ce qui se solde par un déficit de 14 millions, pour 1969, lequel est venu s'ajouter au déficit déjà existant de 70 millions, même après avoir payé 400 millions.

Mais si nous pouvions profiter des crédits de la Banque du Canada pour le service des autoroutes du Québec comme pour celles des autres provinces, nous pourrions les payer une fois, tandis qu'actuellement il faut les payer au moins cinq fois, comme nous le faisons pour nos écoles. Pourquoi? Parce que nous n'avons pas de système de finances public et, par le fait même, nous «gelons» le capital privé dans le capital public. Mais si la Banque du Canada finançait notre capital public, cela permettrait d'utiliser nos épar-